



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E195167

VALABLE JUSQU'AU 28/03/2027

ÉDITÉ LE

02/03/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2020

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Siret : 832 776 165 00017

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4005762

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146255868

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146255868

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : LATOUR MELVIN

51 RUE DE GERNESHEIM  
10200 BAR-SUR-AUBE

Téléphone : 06 88 57 65 97

Portable : 06 88 57 65 97

Fax :

Site Internet :

E-mail : eirl.melvin.latour@gmail.com

Responsabilité légale :

LATOUR MELVIN CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code      | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 PROB | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 27/05/2025           |
| 4131      | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                             | 04/11/2025           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 27/05/2025         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 29/03/2022         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.